



PROGRAMME FORMATION

AIPR pour les opérateurs

Durée : 1 jour soit 6h00 + 1h00 d'évaluation

Public :

Encadrant : salarié de l'entreprise de travaux, intervenant en préparation des travaux et administrative comme les chefs de chantier, conducteur de travaux et encadrant les chantiers de travaux.

Prérequis : Aucun

Objectifs : Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DTDICT, et le guide technique.

- Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires ;
- S'entraîner sur des questions QCM tirées de la base de données mise à disposition.

Moyens pédagogiques : Support de cours réalisé en conformité avec la réglementation.

- Cas pratiques adaptés à l'environnement de l'entreprise (exercices et simulations)
- Un livret de formation sera remis à chaque stagiaire.

Formateur :

Des formateurs maîtrisant les méthodes pédagogiques et techniques et outils nécessaires aux formations.

Ce programme est conforme à l'obligation de compétences pour les personnels intervenants à proximité des réseaux consécutive à la réforme anti-endommagement (réforme législative et réglementaire du 22 février 2012 établie par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie)

DURÉE FORMATION : 7H00

CONTEXTE ET RÉGLEMENTATION :

- Pourquoi la formation AIPR, présentation du contexte réglementaire
- Quels sont les différents acteurs, leurs rôles et leurs obligations respectives (concepteur, encadrant, opérateurs)
- Les limites et les responsabilités des différents acteurs et les sanctions applicables
- Maîtrise des principaux documents
 - Terminologie employée dans la réglementation anti-endommagement.

LA MISE EN OEUVRE DU CHANTIER :

- Les documents nécessaires sur un chantier
- Les piquetages et marquages au sol
- Les différentes actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux
- Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents.

SAVOIR PRÉPARER SON INTERVENTION :

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques

- Savoir les localiser selon leurs classes
- Repérer les réseaux sur plan.

TRAVAILLER À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX :

- Règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité lors d'interventions à proximité des réseaux
- Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux
- Les distances de sécurité à respecter selon les types de réseaux
- Les outils et méthodes à employer selon les cas, ce qu'il ne faut pas faire
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier.

EN CAS D'ANOMALIES :

- Mesures à respecter en cas d'accident
- La règle des 4A
- Remplir une déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise

Évaluation :

- Passage de l'évaluation par QCM sur tablette à l'issue de la formation 40 questions.

Attestation :

- Il sera délivré aux participants une attestation de formation et de compétence (en cas de réussite au QCM)
- Représentation immédiate en cas d'échec.

Responsable pédagogique : Olivier BRIGUET 06 72 53 80 70

Suivi : Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signé par le formateur.

